



* DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

MAIRIE
DE
COGGIA



20160

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 janvier 2022
N° 04

OBJET : Modification des tarifs eau et assainissement au village

L'an deux mil vingt-deux, et le mardi 11 janvier, à 18 heures

Date de la convocation :
07/01/2022

Le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. COGGIA François, Maire.

Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
11

Etaient présents : M. COGGIA François, M. CERVIOTTI Jean-Louis, M. SPADA Sébastien, M. COGGIA Jean-Dominique, M. MALATESTA Ludovic, M. AMPART Jean-Claude.

Nombre de Conseillers
En exercice : 11

Nombre de membres
Présents : 06

Etaient absents : M. LAPORTE Bernard, Mme ANDREI Brigitte, Mme BIFERALI Martine, M. RAFFALLI Louis, Mme AÏUTI Dominique.

Nombre de votants : 07

Quorum : 06

Absents représentés : Mme AÏUTI Dominique donne procuration à M. AMPART Jean-Claude.

Secrétaire de séance
M. COGGIA
François

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Dans le but de maintenir la qualité des services eau et assainissement de la commune de COGGIA village, le Maire propose au Conseil Municipal :

- **Une augmentation du prix de l'eau de 0,25 euro par mètre cube**
- **Un forfait de raccordement au réseau d'eau potable de 300,00 euros**
- **La facturation des travaux de branchement**

Ces propositions recueillent l'unanimité des suffrages et sont adoptées par le Conseil Municipal.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**



Le Maire,

François COGGIA